



**FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2025

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 août 2025

Rapport de mission de compilation	1
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 - 6



RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

Aux membres du conseil d'administration
FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE
ET DE L'ART VOCAL INC.

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC. au 31 août 2025, les états des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Brunet Roy Dubé, CPA S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
le 3 février 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A108047

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 août

2025

2024

PRODUITS

Commandites	- \$	20 000 \$
Concerts et prestations musicales	248 920	56 298
Dons	80 127	157 568
Revenus d'intérêts	6 518	5 677
Apports reportés contatés aux produits (note 3)	6 668	6 668
Revenus divers	6 693	449
	348 926	246 660

CHARGES

Aide aux élèves	-	1 900
Assurances	941	1 151
Bourses aux étudiants	9 100	8 800
Concerts et prestations musicales	70 584	37 471
Concerts et prestations musicales à l'étranger	259 864	-
Dépenses de bureau	5 671	4 890
Déplacements et représentations	-	506
Entretien des instruments de musique	607	2 609
Honoraires consultant	54 595	35 416
Intérêts et frais de banque	395	291
Services professionnels	5 047	4 865
Site web	-	322
Amortissement des immobilisations corporelles	21 502	21 073
	428 306	119 294

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(79 380) \$

127 366 \$

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 août

					2025	2024
	Investis en immobilisations	Affectés à la salle de concert	Affectés aux échanges culturels internationaux	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	120 430 \$	52 580 \$	155 238 \$	105 920 \$	434 168 \$	306 802 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 834)	-	(64 546)	-	(79 380)	127 366
Investis en immobilisations	<u>14 200</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(14 200)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>119 796 \$</u>	<u>52 580 \$</u>	<u>90 692 \$</u>	<u>91 720 \$</u>	<u>354 788 \$</u>	<u>434 168 \$</u>

FONDATION J.F. PERRAULT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE ET DE L'ART VOCAL INC.

BILAN
31 août

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	18 173 \$	21 127 \$
Compte épargne, portant intérêt au taux de 2,3 %	201 469	282 106
Débiteurs	6 520	4 800
Stocks	18 104	7 582
Frais payés d'avance	2 769	2 123
	247 035	317 738

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

151 449	158 751
398 484 \$	476 489 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Fournisseurs et frais courus	12 043 \$	4 000 \$
------------------------------	------------------	----------

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS (note 3)

31 653	38 321
43 696	42 321

ACTIFS NETS

Investis en immobilisations	119 796	120 430
Affectés à la salle de concert	52 580	52 580
Affectés aux échanges culturels internationaux	90 692	155 238
Non affectés	91 720	105 920
	354 788	434 168
	398 484 \$	476 489 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2025

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme provincial qui a pour mission le développement de la musique symphonique et de l'art vocal auprès des étudiants de niveau secondaire. La Fondation est un organisme sans but lucratif constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODE COMPTABLE

Méthode de comptabilité

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- créances, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;
- stocks évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti;
- frais payés d'avance;
- immobilisations corporelles amorties sur leur durée de vie utile;
- fournisseurs et charges à payer;
- les dons sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse.

3. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS

Les apports reportés afférents aux actifs représentent des apports reçus en argent pour l'acquisition d'instruments de musique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont constatées aux produits en fonction de la durée de vie estimée des actifs immobilisés.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	38 321 \$	44 989 \$
Moins : apports reportés constatés aux produits	(6 668)	(6 668)
Solde à la fin de l'exercice	<u>31 653 \$</u>	<u>38 321 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 août 2025

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Instruments de musique et étuis	<u>616 828 \$</u>	<u>465 379 \$</u>	<u>151 449 \$</u>
			<u>158 751 \$</u>

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement sur leur durée de vie estimative de 15 ans pour les instruments de musique et de 10 ans pour les étuis selon la méthode linéaire.